

Pour diffusion immédiate
Le 8 mai 2017

La Journée nationale des Autochtones devient un jour férié au Yukon

Aujourd'hui, le projet de loi n° 2, présenté par le gouvernement du Yukon et visant à modifier la *Loi sur les normes d'emploi*, a été adopté après la troisième lecture de la *Loi sur la Journée nationale des Autochtones* et a été sanctionné par le commissaire du Yukon, M. Doug Philips.

Cette loi fera de la Journée nationale des Autochtones un jour férié annuel au Yukon, et ce, à compter du 21 juin 2017.

Citations

« Le gouvernement du Yukon est fermement convaincu que le fait de souligner la Journée nationale des Autochtones en créant un jour férié est une mesure progressiste pour notre territoire. Ce nouveau jour férié du 21 juin permettra à tous les Yukonnais de rendre hommage à l'histoire, à la culture, aux traditions et à la contribution constante des Autochtones partout au pays et plus particulièrement au Yukon. Il s'agit d'un élément essentiel pour moderniser notre territoire en nous appuyant sur la force que nous tirons de notre diversité et de notre capacité d'inclusion. »

« L'année dernière, le gouvernement a reçu un appui massif de la part des Yukonnais qui ont répondu à un sondage et ont exprimé leur volonté d'instaurer un jour férié pour la Journée nationale des Autochtones. Je suis très heureux que nous ayons, ensemble, atteint cet objectif. »

– M. John Streicker, ministre des Services aux collectivités

Pour en savoir plus : Jours fériés au Yukon

Renseignements :

Sunny Patch
Communications
Conseil des ministres
867-393-7478
sunny.patch@gov.yk.ca

Bonnie Venton Ross
Communications
Services aux collectivités
867-332-5513
bonnie.ventonross@gov.yk.ca

Communiqué numéro 17-098

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.